

## Les clubs sportifs associatifs ( FSGT) ont-ils un rôle à jouer dans le travail social?

---

Cet article est le fruit d'un travail collectif associant des bénévoles d'un club de montagne/escalade Parisien (ROC 14) et quelques travailleurs sociaux. Les réflexions et les pistes proposées sont fondées sur plusieurs expériences d'animation réalisées avec des institutions du travail social.

Roc 14 est un club de 800 adhérents qui a choisi de fonctionner avec une organisation intégralement bénévole. Il inscrit son activité dans les orientations politiques de la FSGT, notamment : " agir pour un sport pour tous" et "promouvoir des pratiques sportives autogérées ".

Chaque année, quelques institutions du soin ou du travail social prennent contact. " Pouvez vous nous aider pour faire bénéficier nos publics d'une activité escalade?". Le plus souvent ces demandes s'expriment grâce à des relations amicales ou professionnelles entre un adhérent du club et des professionnels ou élu d'institutions. Dans la mesure où l'encadrement demandé n'est pas une gêne pour le club et qu'il existe des bénévoles volontaires, ces demandes reçoivent le plus souvent une réponse positive. " *Si on peut le faire... on le fait!* ". Concrètement c'est l'adhérent du club qui a été "l'entremetteur" entre l'institution et le club qui "défend" la légitimité de la demande. La proposition est systématiquement discutée lors d'un "collectif d'animation"<sup>1</sup>, elle est examinée uniquement sous l'angle de la faisabilité : questions d'assurance, de créneaux horaires<sup>2</sup>, de matériel.... Précisons que ces activités ne représentent qu'une part modeste de l'activité du club. Elles témoignent cependant d'une ouverture du club au delà de ses adhérents et donne à l'association sportive une dimension d'utilité publique, modeste, mais réelle. Ces initiatives sont valorisées auprès de la municipalité, lors des assemblées générales et sur le site du club.

- **Des pratiques généreuses mais peu réfléchies**

Si d'un point de vue fonctionnel, la demande est bien traitée, en revanche les questions de sens et de pertinence de l'action ne sont pas débattues.

- Est- ce le rôle d'un club FSGT ?

- A quelles conditions intervenons nous ?

- S'agit t-il d'un échange? .. Entre institutions ? Entre bénévoles associatifs et salariés du soin ou du social ?

Dans ce cas : qu'est ce qui s'échange ? De quel don et contre don peuvent se réclamer les uns et les autres.

Disons le tout net, ces questionnements sont loin de passionner l'ensemble des adhérents. Vieille opposition entre le concret de l'action d'un monde sportif réputé efficace et pragmatique et le chipotage que l'on dit théorique ! "*Complique pas tout ... c'est comme on veut, quand on veut, si on veut... et en plus on est pas obligé...!*" Avant de se

---

<sup>1</sup> Le "collectif d'animation" est l'instance de concertation et de décision du club, officiellement elle est accessible à tous les adhérents, en pratique cette instance réunit mensuellement de 10 à 15 personnes, les plus impliquées dans la vie associative.

ranger aux arguments de cette simplicité (libérale !?) il s'est trouvé quelques grimpeurs "chipoteurs" pour prendre le temps, et le risque, de la réflexion collective!

- **Une zone commune au sport d'éducation populaire et au travail social**

Pour construire un partenariat même ponctuel, il importe avant tout que chaque partenaire comprenne bien la logique de l'autre.

Au risque de la simplification, rappelons les finalités des pratiques sportives d'éducation populaire et celles du travail social.

Pour la FSGT, il s'agit de promouvoir des pratiques accessibles à tous sans distinction d'âge, d'origine, de position sociale. Celles-ci se déroulent dans un cadre associatif où les adhérents sont invités à "s'autogérer". Le sport n'est au fond qu'un moyen collectif de développement des personnes. Ajoutons que cette fédération se situe politiquement au sein d'un courant progressiste de transformation sociale.

Le travail social, à l'inverse, ne s'adresse pas à tous mais seulement à certains. Il vise les personnes qui connaissent un mal-être, une souffrance et nécessitent de ce fait un soutien ou un étayage de durée variable. La finalité du travail social est d'agir pour maintenir ou rétablir l'inscription de ces personnes dans la société.

Travail social et pratiques sportive d'éducation populaire ne s'inscrivent donc pas dans les mêmes finalités. L'un relève largement du travail salarié, l'autre de l'engagement bénévole ou militant. Pour autant, ces deux visées différentes ne sont nullement contradictoires. Elles peuvent se croiser, voire se compléter dans des pratiques de terrain.

Le travail social pour atteindre ses buts a souvent besoin du concours de la vie associative qui se présente comme un sas ou une porte d'entrée chaleureuse et accessible pour une réinscription sociale. De même, les intentions de solidarité et de transformation sociale du sport d'éducation populaire visent également les publics du travail social qui se trouvent tenus éloignés des pratiques sportives

Entre charité et main d'œuvre gratuite ?

Si il existe bien une zone de convergence entre clubs sportifs associatifs et institutions du soin ou du social, les initiatives réalisées précédemment ont font apparaître deux interrogations majeures :

- L'apitoiement charitable sur les difficultés des publics accueillis.
- L'instrumentation gratuite de l'association sportive au profit des services sociaux.

L'apitoiement est une attitude compréhensible pour toute personne sans expérience des publics du travail social. Aussi généreuse soit-elle, cette attitude avec ses affects envahissants risque de perturber la relation avec les publics. Ceux que l'on dit "en difficulté" ont davantage besoin de solidarité que de pitié.

Dans un autre registre, devenir une main d'œuvre gratuite des services sociaux constitue une autre dérive possible. Alors que les financements publics régressent et que les associations, sont de plus en plus instrumentées par le biais de subventionnements sélectifs, on peut légitimement s'interroger : Pourquoi des bénévoles fourniraient-ils gratuitement une prestation d'encadrement à des organisations fonctionnant avec de l'argent public pour des missions d'intérêt général?

Eviter ces deux dérives de la pitié et l'instrumentation est sans doute le préalable à l'action commune. Les clubs ne sont pas la main d'œuvre bon marché des institutions, pas plus que les publics du social n'ont à conforter la bonne conscience des bénévoles associatifs. Il importe que chaque acteur et institution se sente pleinement reconnu et trouve intérêt et sens à une activité commune. C'est donc le principe d'un échange que l'on peut qualifier de mutuellement bénéfique qui devra être recherché.

- **Ce qui s'échange dans ces coopérations**

A la lumière des expériences passées examinons les termes de l'échange, et pointons concrètement ce que chacun apporte et reçoit dans ces actions communes

Pour les bénévoles sportifs

Leurs motivations à intervenir sont différentes selon qu'ils disposent ou pas d'une expérience auprès des publics accueillis. Encadrer des mineurs pris en charge par une association de protection de l'enfance pour un informaticien sans expérience avec le travail social, constitue une **découverte** qui peut-être vécue comme une **aventure**. Nombreux sont ceux qui trouvent dans ce type d'action **une occasion d'utilité sociale** qu'ils ne trouvent pas, ou pas suffisamment, dans leur activité professionnelle.

Pour les bénévoles exerçant des activités professionnelles proche du travail social c'est l'occasion d'intervenir dans un **autre cadre** plus souple et avec un **autre statut**. C'est aussi exprimer un **engagement** qui dépasse la séparation travail et vie privé. Sans se payer de mot on peut parler d'une **attitude citoyenne**.

Agir concrètement la **solidarité** est une raison souvent avancée, elle s'exprime dans la volonté de faire découvrir une pratique sportive à ceux qui en sont éloignés.

La dimension de la **rencontre** est aussi évoquée. Dans nos vies cloisonnées par le travail, les lieux d'habitation, les positions sociales, il n'est pas si fréquent de pouvoir partager un temps d'activité avec **des gens différents de soi**.

D'autres mobiles sont liées à l'activité escalade elles même. Des formes de **pratiques différentes** de celles qui existent en club sont proposées. Les attentes en terme de performances ou de progrès techniques sont plus effacées alors que des dimensions comme : la relation aux autres, le plaisir d'oser, le développement de confiance en soi ou la fierté d'une réussite, deviennent centrales.

Ce déplacement des attentes de la technique vers le développement personnel, est l'occasion de repenser les formes de pratique et d'initier des **expérimentations pédagogique et didactiques**.

Enfin, les bénévoles actuels ont été souvent initiés eux même dans un cadre bénévole ou amical, certains ont bénéficié d'initiatives à caractère social. Il s'agit alors tout simplement de "**renvoyer l'ascenseur**" pour que continue d'exister **des pratiques de loisir qui échappent à la relation marchande**.

le point de vue des professionnels du social et du soin

Leurs raisons de rechercher des encadrements bénévoles varient nécessairement selon les institutions ou les publics. Cependant quelques points communs se dégagent.

**L'ouverture vers l'extérieur** est un attrait puissant pour les professionnels qui doivent souvent lutter contre les effets négatifs de "l'enfermement" au sein de l'institution. Le désintéressement de l'intervention, l'absence de référence aux métiers du social, et souvent l'enthousiasme qui caractérise les bénévoles va générer **des relations et un climat différent** des pratiques animées au sein de l'institution..

Les professionnels, sans se départir de leur statut, trouvent lors de ces animations une occasion de **vivre différemment la relation à leur public**. Dans ce cadre d'une activité partagée, le travailleur social se retrouve sur un pied d'égalité avec son public. La peur, la fierté, le plaisir sont vécus en commun, parfois même, les rôles s'inversent et c'est le jeune "à protéger" qui assure et rassure son éducateur ! Nulle démagogie, ces relations ne seront modifiées que dans le cadre défini de l'activité. Elles vont néanmoins permettre à chacun de voir l'autre d'un regard différent. Regard nouveau qui pourra être bénéfique pour le travail éducatif ou thérapeutique entrepris.

#### Le point de vue des publics

Naturellement l'intérêt et les effets de ces activités varient selon les personnes et leurs pathologies. Cependant quelques points forts se dégagent.

**Le plaisir d'être en activité**, même modestement, est sans doute l'acquis principal. Renouer avec l'activité volontaire sans autre intention que d'éprouver le plaisir d'agir avec d'autres constitue déjà en soi une justification de ces pratiques. Malade, exclus, déviant ou en souffrance, chacun continue d'éprouver les besoins d'activité et de mouvement. Sans doute que partager cette activité avec des passionnés qui veulent la promouvoir en renforce l'attrait.

Les publics bénéficient de la part des bénévoles associatifs d'une relation et d'un regard fondamentalement différent de celui des travailleurs sociaux. L'attitude des bénévoles n'est pas orientée par la pathologie des publics ou la mission sociale de l'institution, mais essentiellement par le désir de faire découvrir l'activité. **C'est la personne en situation de découverte de l'escalade qui est accueillie** et non "l'handicapé", le "fou", le "déviant", le "déficient" ... les bénévoles sportifs disent implicitement ""je suis là pour te faire découvrir l'escalade, pas pour m'occuper de ta pathologie ou tes problèmes ". Les bénévoles sportifs ne sont pas des travailleurs sociaux...et c'est tant mieux !

Le tutoiement, le adhérentcontact physique, les positions inhabituelles, l'enthousiasme des bénévoles, bref l'ensemble de la situation d'animation fait rupture avec le cadre habituel. Dans ce contexte les publics peuvent **se montrer sous un jour différent** qui étonne parfois leurs encadrants habituels.

#### le point de vue du club sportif

Pour un club sportif adhérent à la FSGT, ces animations s'inscrivent dans le cadre des **orientations politiques** et des finalités de cette fédération . La visée de "sport pour tous" prend ici tout son sens. **L'humanisme** revendiqué trouve ainsi une illustration concrète. Les souffrances ou et les difficultés des publics du social ne doivent pas les exclure de la vie associative de monsieur tout le monde.

Par ces initiatives les clubs sportifs montrent aussi leur capacité à se décentrer et de contribuer à **une mission d'intérêt général**.

Cette ouverture à d'autres publics et donc à d'autres formes de pratiques, est aussi un enrichissement pour les clubs. Elle stimule la réflexion pédagogique en proposant de nouvelles questions, elle valorise l'association auprès d'autres partenaires institutionnels. Enfin, elle offre à la diversité des adhérents d'autres objets et formes d'investissement bénévole ou militant.

#### le point de vue de l'institution du social

Pour l'institution, ces temps d'activité présente des intérêts à différents niveaux.

- Ce peut être des moments de loisirs collectifs ou domine **le plaisir d'agir et de la rencontre**

- Ce peut-être des supports qui permettront des **exploitations ultérieures dans le cadre du projet institutionnel** (par exemple les émotions éprouvées dans l'escalade seront verbalisées et reprises dans le cadre d'entretiens thérapeutiques )

- Ce peut-être aussi des formes douces d'entrée en **contact avec la vie de tous les jours** offrant parfois **des suites possibles hors du cadre du travail social**.

Ces actions préparées et menées conjointement par les bénévoles et les professionnels sont des situations potentiellement riches. Pour les professionnels ce sont autant d'occasions de **sortir du ronron de l'entre soi**. En effet, présenter à des néophytes son public et le projet de son institution n'est pas chose aisée. Plus encore, **co/construire un temps d'animation** entre personnes au statut et motivation différents est souvent l'occasion de revisiter partiellement le projet de l'institution. **l'institution**

En cas de coopérations plus régulières ,des conventions, formalisées ou non, peuvent se conclure entre institutions du social et associations. Aujourd'hui, elles s'observent à dose encore homéopathique, mais ce n'est ce peut être qu'un début...

- **Des conditions pour des coopérations réussies**

A la lumière des intérêts des acteurs et des institutions concernées, il est possible d'esquisser des conditions facilitantes pour de telles coopérations.

#### **Connaître et respecter les finalités du partenaire**

Le travail social doit bien intégrer les différences entre intervention bénévole et prestation de professionnels du sport. Par définition, les bénévoles ne sont pas rémunérés, leurs motivations résident essentiellement dans l'utilité sociale, la convivialité et la rencontre avec les publics, les encadrants et le travail social.

Le versant associatif doit pour sa part admettre que les formes et les modalités de pratique de l'escalade qu'il va mettre en place seront différentes de ce qu'il connaît au sein du club.

#### **Des coopérations réfléchies et inscrites dans les projets**

Il importe que ces coopérations soient bien comprises comme des pratiques cohérentes, en phase avec l'activité globale des organisations. Le club sportif comme l'institutions du social doit être au clair sur le sens et l'intérêt d'une collaboration.

A l'interne des club FSGT, ces interventions doivent être comprise comme faisant partie des finalités de la fédération. Le forcing pour obtenir l'adhésion de bénévoles mettrait inutilement l'association en tension. De même, si le secteur social n'attend qu'une

prestation d'encadrement, il est préférable qu'il s'adresse à des professionnels de l'encadrement qui répondront très bien à ce type de demande.

### **Construire ensemble les interventions**

Cette étape est indispensable. Elle devra inclure une présentation des projets des deux parties. Si une information sur les publics accueillis est logique, l'essentiel restera de bien situer en quoi et pourquoi cette pratique de l'escalade peut être utile aux publics. Ces présentations devraient clarifier le rôle de chacun et donner des indications précieuses aux grimpeurs pour concevoir le temps d'activité. Construction commune certes, mais sans mélange de rôle. Les grimpeurs ne deviennent pas des travailleurs sociaux et ces derniers n'ont pas d'avis à donner sur le maniement des cordes d'assurance.

### **Co/animer les temps d'activité.**

Pendant les temps d'activité, bénévoles et professionnels seront activement présents ensembles et prendront en charge collectivement l'animation. Chacun participant naturellement en fonction de ses compétences. Cet aspect de co/animation aura été anticipé lors de la préparation commune.

### **Privilégier le local**

Le plus souvent les clubs sportifs ont un recrutement local, ce qui n'est pas nécessairement identique pour les établissements du travail social. Pour donner une cohérence aux coopérations, celles-ci peuvent s'établir à partir de la proximité géographique.

### **Proposer des actions ponctuelles et parfois régulières**

Réaliser une séance de découverte de l'escalade d'une heure ou accompagner une sortie en forêt de Fontainebleau ou accueillir au sein du club quelques jeunes suivis par l'éducation spécialisée, sont des actions de nature et d'amplitude bien différentes. L'inscription durable de publics relevant du travail social au sein d'associations sportives reste relativement rare. Pour autant ces tentatives même de courte durées jouent un rôle positif dans le parcours des personnes.

Au terme de ce tour d'horizon nous formulerons une conclusion à la fois prudente et volontariste. Des coopérations clubs sportifs se référant à l'éducation populaire et institutions du travail social sont possibles et peuvent compléter utilement l'activité principale de chacun. Elles nécessitent que soit réunies des conditions exigeantes qui garantiront la qualité et éviteront les illusions naïves. Chaque partie peut alors y trouver matière à réaliser sa propre vocation et à dynamiser l'implication des bénévoles comme des salariés. C'est souvent dans les marges que naissent les idées neuves, ces initiatives sont porteuses de réflexion et de rencontres inattendues. En favorisant le brassage des personnes, des idées, et des représentations, elles contribuent à "faire société" et peuvent enrichir les projets du travail social et de la vie sportive associative.

philippe segrestan